

Les Spiritueux saluent le plan du gouvernement contre les addictions

Le gouvernement vient de présenter son plan de prise en charge et de prévention des addictions 2007-2011, dont l'alcool fait partie, indiquant qu'il va y allouer un budget de 385 millions d'euros.

Les producteurs de spiritueux, regroupés au sein de la FFS¹ ont toujours soutenu les actions de prévention ciblées ayant pour objectif la réduction des risques liés à une consommation excessive ou inappropriée des boissons alcoolisées. Ils considèrent donc cette action comme un élément clé des efforts de prévention.

La FFS a toujours recommandé à ses membres le respect des réglementations et actions visant à lutter contre le mésusage des spiritueux. Elle les encourage notamment à communiquer sur le fait que l'abstinence s'impose dans certaines circonstances, comme la grossesse par exemple, et rappelle qu'elle a coopéré avec les pouvoirs publics sur la mise en œuvre du message sanitaire « alcool et grossesse » sur les conditionnements.

Dans cet esprit, la FFS rappelle également que l'usage à risque d'alcool commence, pour un homme, à une consommation de plus de 3 verres² par jour et, pour une femme, à plus de 2 verres par jour. Ces repères, établis par l'OMS font aujourd'hui l'objet d'un consensus.

La FFS estime que la connaissance de ces repères de consommation par le plus grand nombre contribuera à la prévention de la dépendance.

Contacts presse :

Thomas Marko & Associés
Sophie GALTIER - Hyacinthe PRACHE
Tél. : 01 44 90 83 40 – 01 44 90 82 68

¹ La Fédération Française des Spiritueux regroupe près de 150 entreprises de toutes régions (y compris les Départements d'outremer) et de toutes dimensions (des groupes à vocation internationale jusqu'aux entreprises ayant conservé un caractère artisanal). La FFS représente 90 % de la consommation française de spiritueux.

² 1 verre = 1 unité alcool = 10 grammes d'alcool)